

## **COMMUNIQUE**

### **A quand le CDDF ?**

Dans son allocution de BOBIGNY, mardi 20 avril 2010, le président de la République a soutenu la proposition de loi d'un député de sa majorité visant à **supprimer les allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire répété et injustifié.**

Ce qui n'a pas manqué de susciter commentaires désobligeants et tollé.

Le SNCA e.i.L. Convergence serait fondé à se joindre à ce brouhaha pour dénoncer une nouvelle mesure coercitive, ou sécuritaire, envisagée alors que tant d'autres s'amoncellent, sans effet pratique, depuis des années.

Toutefois, le SNCA e.i.L. Convergence s'en tiendra à rappeler un de ses mandats : faire **mettre en place le Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF)** prévu par la loi du 5 mars 2007 et le faire fonctionner dans un esprit républicain afin de faire régresser la violence scolaire.

Le SNCA e.i.L. Convergence a toujours dit que la violence scolaire était pour ceux qui la nient, ou la minimisent, ou l'encouragent même ouvertement, un moyen de décourager, minimiser, voire nier, la laïcité de l'Ecole Publique. Il a aussi eu l'occasion de répéter que la violence scolaire commence avec l'absentéisme.

Selon lui, le Conseil des Droits et Devoirs des Familles a plusieurs avantages :

- Impliquer d'autres institutions républicaines aux côtés de l'Ecole pour venir à bout de la violence scolaire est d'une efficacité bien supérieure aux expédients habituels consistant à en faire un épiphénomène ou un effet du manque de charisme des professeurs ;
- Obliger les familles à renoncer à la fuite en avant et les aider à sortir du silence et de la dérobade ;
- Leur rendre leur dignité en leur rappelant la responsabilité qu'elles ont des actes de leurs enfants.
- Contractualiser directement avec les familles l'avenir scolaire de leurs enfants.

Certes, en dernier recours, il peut y avoir suspension –mais en aucun cas suppression – des allocations familiales. Mais la procédure contractuelle préalable à cet ultime recours, si encore une fois elle est menée dans le respect des valeurs républicaines, doit inverser cette tendance à l'absentéisme qui frappe tous les publics scolaires.

A ce propos, le SNCA e.i.L. Convergence dénonce les jongleries statistiques qui permettent une fois de plus de stigmatiser les élèves des LP.

Un quart de tartelette c'est de toute façon moins gros qu'un dixième de pièce montée !

Que les LP soient des établissements scolaires qui accueillent plus largement que les autres établissements secondaires des élèves en grande difficulté scolaire et sociale, c'est un fait et cela est tout à leur honneur et à celui de leurs personnels.

Cela dit, le nombre d'élèves des collèges et des lycées autres que les LP est bien supérieur à celui de ces derniers. Aussi est-il très imprudent, et impudent, d'insinuer, en disant que la propension à l'absentéisme est plus forte en LP qu'ailleurs, que ces établissements sont des repaires de futurs délinquants.

Ce qui n'est de toute façon pas à l'honneur de ceux qui se répandent en de telles insinuations fondées sur des calculs fallacieux.

Le SNCA e.i.L. Convergence ne se sent pas obliger de se taire quand il estime qu'une disposition réglementaire ou législative n'est pas bonne. Pourquoi devrait-il, dans le cas contraire, garder le silence ?

**Il exige donc la mise en place rapide du CDDF, prévu depuis 3 ans et toujours dans les tiroirs.**

*Ceterum, censo capitalismum esse delendum.*

SFDB, le 20 avril 2010